



## NOTICE POUR RÉDIGER UN RAPO

### Recours Administratif Préalable Obligatoire auprès de la MDPH

📌 Destinée aux familles contestant une décision de refus ou de réduction de droits (AESH, AEEH, PCH, orientation, cartes, etc.)



### Qu'est-ce qu'un RAPO ?

Le **Recours Administratif Préalable Obligatoire** (RAPO) est une étape **gratuite** et **écrite** permettant de contester une **décision de la MDPH** (refus ou attribution insuffisante d'un droit).

Il doit être adressé **dans un délai de 2 mois maximum** à compter de la notification.



### Comment rédiger un RAPO ?

Le RAPO prend la forme d'un **courrier argumenté** adressé à la **CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées)**. Il doit :

1. **! Identifier la décision contestée** (date et objet précis : refus d'AESH, PCH non attribuée, AEEH minorée, etc.)
2. **👤 Préciser les informations sur l'enfant** (nom, prénom, date de naissance, n° dossier MDPH)
3. **⚖️ Citer les textes de loi applicables :**
  - **Loi 2005-102** pour l'égalité des droits et des chances
  - **Article L.146-3 du CASF** : obligation de prendre en compte le projet de vie et les besoins de compensation
  - **Article R.146-29** : obligation de transmettre la réévaluation 15 jours avant la CDAPH
  - **Article R.241-30** : droit d'assister à la CDAPH
4. **📄 Démontrer les besoins de compensation non pris en compte :**
  - Difficultés du quotidien : autonomie, comportement, santé, scolarité...
  - Justificatifs médicaux et paramédicaux
  - Aides nécessaires (AESH, matériel, transport, orientation...)

**Association Les Maux d'Inaya**

WhatsApp : +33 6 66 28 74 21 - e-Mail : [association.lesmauxdinaya@gmail.com](mailto:association.lesmauxdinaya@gmail.com)

Siret : 92517507700013 - N° RNA : W784011291

Association loi 1901 – Reconnue d'intérêt général



5. 📎 Joindre le projet de vie détaillé (ou renvoyer à une annexe)
6. 📌 Demander explicitement la révision de la décision et l'ouverture d'un PPC
7. 📁 Joindre les documents utiles : notification, bilans, courriers, projet de vie
8. 🕒 Mentionner le délai de réponse : 2 mois à compter de la réception
9. 👁️ Indiquer le souhait d'assister à la CDAPH



## Structure type du RAPO :

- Coordonnées du représentant légal (parent)
- Coordonnées de la MDPH / CDAPH
- **Objet** : "Recours administratif préalable obligatoire – Contestation de la décision du [DATE]"
- **Corps du texte** :
  - Rappel de la décision contestée
  - Présentation de l'enfant et de ses troubles
  - Justification du désaccord
  - Référence aux textes légaux
  - Exposé des besoins non reconnus
  - Demande de réévaluation écrite et de PPC
  - Demande d'assister à la CDAPH
  - Liste des pièces jointes
- **Signature**



## Pièces à joindre au RAPO :

- Copie de la **décision contestée**
- **Bilans médicaux** (CMP, neuropédiatre, orthophoniste...)
- **Projet de vie** (ou un résumé avec mention "voir annexe")

**Association Les Maux d'Inaya**

WhatsApp : +33 6 66 28 74 21 - e-Mail : [association.lesmauxdinaya@gmail.com](mailto:association.lesmauxdinaya@gmail.com)

Siret : 92517507700013 - N° RNA : W784011291

Association loi 1901 – Reconnue d'intérêt général



- Courriers d'enseignants, attestations d'intervenants, certificats
- Fiche de frais, devis ou tout autre justificatif

## Où envoyer le RAPO ?

Adressez le courrier **en recommandé avec accusé de réception** à la MDPH ou déposez-le **en main propre contre accusé de dépôt remis en main propre..**

 **Conseil** : Gardez une copie complète datée du RAPO et des pièces jointes.

## Et après ?

- La MDPH a **2 mois** pour répondre.
- Sans réponse, c'est un **rejet implicite** → Vous pouvez saisir le **Tribunal Judiciaire (pôle social)** dans un délai de 2 mois.
- Si une nouvelle notification est émise, vous pouvez faire un **nouveau RAPO** si elle est encore insatisfaisante.

## Modèle prêt à l'emploi :

 Télécharger le modèle de lettre Word : Modèle RAPO Word

 Un modèle de projet de vie à recopier est disponible sur :

 <https://lesmauxdinaya.com/dossier-mdph/>

**Association Les Maux d'Inaya**

WhatsApp : +33 6 66 28 74 21 - e-Mail : [association.lesmauxdinaya@gmail.com](mailto:association.lesmauxdinaya@gmail.com)

Siret : 92517507700013 - N° RNA : W784011291

Association loi 1901 – Reconnue d'intérêt général

---

✉ **Modèle de lettre de RAPO – Recours Administratif  
Préalable Obligatoire**

à l'attention de la MDPH / CDAPH

---

**Nom, prénom du représentant légal**

Adresse complète

Code postal – Ville

Téléphone – Mail

**À l'attention de :**

Monsieur ou Madame le Président de la  
Commission des Droits et de  
l'Autonomie des Personnes  
Handicapées (CDAPH)

[Adresse de la MDPH concernée]

[Code postal – Ville]

**Objet : Recours administratif préalable obligatoire – Contestation de la décision du  
[date de la notification]**

**Réf. dossier MDPH : [Numéro de dossier]**

Madame, Monsieur,

Je vous adresse ce courrier dans le cadre d'un **recours administratif préalable obligatoire (RAPO)** suite à la décision de la MDPH en date du [date], concernant mon enfant [Prénom – Nom], né(e) le [date de naissance], portant sur [ex. : le refus d'AESH / la réduction du complément AEEH / le refus de la PCH / l'orientation].

En application de la **loi n°2005-102 du 11 février 2005** pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, et en vertu de **l'article L.146-3 du Code de l'Action Sociale et des Familles**, je sollicite par la présente la **mise en place d'un Plan Personnalisé de Compensation (PPC)** afin de couvrir les besoins spécifiques de mon enfant et de mieux adapter les aides à sa situation.

Cette décision contestée ne reflète pas fidèlement les besoins réels de mon enfant, diagnostiqué [ex. : TSA, TDAH, épilepsie, troubles sensoriels...] et accompagné dans le cadre de [ex. : suivis paramédicaux, scolarité inclusive, soins au CMP...].

Voici les éléments justificatifs apportés :

- [Exemples : besoin d'une aide humaine à l'école et à domicile, troubles envahissants du développement entraînant une dépendance dans les actes du quotidien, fatigabilité, isolement social, comportements à risque, etc.]
- Les bilans médicaux/paramédicaux (orthophonie, ergothérapie, neuropédiatrie, etc.) attestent de la nécessité d'un accompagnement renforcé.
- Le **projet de vie**, annexé à cette lettre, donne une vision complète des besoins de mon enfant, des aides déjà mises en place, et des raisons pour lesquelles une réévaluation des droits est indispensable.

Je vous prie également de bien vouloir me **transmettre une réévaluation écrite de la situation** de mon fils **15 jours avant la prochaine réunion de la CDAPH**, conformément à **l'article R.146-29 du Code de l'Action Sociale et des Familles**, afin d'assurer une adéquation des mesures proposées avec l'évolution de ses besoins.

Enfin, je souhaite **assister à la CDAPH**, comme le prévoit **l'article R.241-30 du même code**, afin de pouvoir faire valoir la réalité de la situation de mon enfant et participer à l'évaluation de ses besoins.

Conformément à la réglementation en vigueur, la MDPH dispose d'un **délai de deux mois** pour répondre à ce recours. À défaut de réponse dans ce délai, le silence vaudra rejet implicite, **ouvrant ainsi la voie à un recours contentieux** auprès du **Tribunal Judiciaire compétent**.

Vous trouverez en pièces jointes :

- Copie de la décision contestée
- Pièces justificatives médicales et sociales
- Projet de vie détaillé
- Tout document utile à l'évaluation

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire, et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

[Signature]